

Foire aux questions – International Centre for Asset Recovery (ICAR)

1 Qu'est-ce que l'International Centre for Asset Recovery (ICAR) ?

ICAR est une division opérationnelle spécialisée du Basel Institute on Governance dédiée au renforcement et au soutien des capacités des pays en développement et en transition afin de recouvrer les biens publics mal acquis. ICAR travaille sur quatre axes principaux d'intervention :

- Conseil et encadrement relatif à des affaires en cours
- Formation pour le renforcement des capacités
- Conseil juridique et politique
- Dialogue politique mondial

2 Qu'est-ce que le recouvrement des avoirs ?

Une définition stricte du recouvrement des avoirs est la confiscation et la restitution des avoirs obtenus illégalement – de l'argent en principe – aux pays où ils ont été volés.

En fait, la restitution de ces fonds n'est que la partie émergée de l'iceberg, la partie visible aux yeux du grand public, grâce aux médias. Mais ce n'est que le résultat final d'un long processus qui couvre quatre phases essentielles :

- la phase de la pré-enquête : l'enquêteur vérifie les informations initiant l'enquête et détermine leur authenticité.
- la phase d'enquête : les produits du crime sont identifiés et localisés.
- la phase judiciaire : la personne accusée est condamnée ou acquittée et la décision de confiscation est finale.
- la phase de la mise à disposition : les biens sont effectivement confisqués et mis à la disposition de l'État conformément à la législation.

Pour plus de détails, consultez [Tracing Illegal Assets – A Practitioner's Guide](#) et [Les lignes directrices pour le recouvrement efficace des biens mal acquis](#), développés en collaboration avec le Stolen Asset Recovery Initiative (StAR) de la Banque Mondiale / l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) comme un volet du processus de Lausanne.

3 Pourquoi le recouvrement des avoirs est-il important dans la prévention et la lutte contre la corruption ?

Premièrement, la dissuasion. Les gens sont plus aptes à se livrer à des actes de corruption s'ils sont confiants que – même en cas d'arrestation et de condamnation – leurs familles continueront à profiter des richesses obtenues illégalement. Le recouvrement des avoirs volés aide à dissuader la corruption en la transformant en activité à haut risque et à moindre récompense.

Deuxièmement, en condamnant les fonctionnaires corrompus et en recouvrant les avoirs volés, les pays peuvent générer des fonds pour le développement et le renforcement de leurs systèmes judiciaires pénales. Le résultat est un état de droit renforcé, ainsi que l'intégrité et la confiance dans le gouvernement.

4 Dans quels pays l'ICAR opère-t-il ?

Ayant son siège à Bâle, en Suisse, faisant partie du Basel Institute on Governance, l'ICAR travaille avec les pays partenaires en Europe centrale, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud. Actuellement, l'Équateur, la Colombie, l'Indonésie, le Kenya, la République du Kirghizistan, le Malawi, le Mozambique, le Pérou, la Tanzanie, le Sri Lanka, l'Ouganda et l'Ukraine font partie des pays partenaires clés.

5 Avec quelles institutions publiques l'ICAR travaille-t-il ?

Ses homologues principaux sont :

- les services publics nationaux mandatés à enquêter sur la corruption, par exemple le Bureau Anti-Corruption
- le Ministère public
- le Ministère de la Justice
- le pouvoir judiciaire
- la cellule de renseignements financiers

6 Quand et comment l'ICAR décide-t-il de s'engager auprès d'un pays partenaire ?

L'ICAR répond aux demandes de soutien technique et de conseils des gouvernements. Il n'offre pas ses services de manière proactive. Cela aide à assurer un intérêt politique de haut-niveau et essentiel de l'intervention de l'ICAR. Les demandes de soutien sont évaluées sur les critères suivants :

- l'impact, en termes du renforcement potentiel des institutions de lutte contre la corruption ou des avoirs recouvrés

- l'adhésion, c.-à-d. le niveau d'implication politique et réelle
- la durabilité
- la disponibilité des ressources financières
- la complémentarité des projets existants de l'ICAR ou du Basel Institute on Governance et / ou d'autres initiatives dans la lutte contre la corruption
- la disponibilité d'expertise interne et du personnel approprié
- les risques légaux, opérationnels et de réputation

7 Qu'est-ce qui gouverne la relation de l'ICAR avec un pays partenaire particulier ?

Les relations formelles de l'ICAR avec les gouvernements dépendent de la taille et de la complexité du programme, mais elles sont toujours gouvernées par un accord de conseil sur des affaires. Dans certains cas, nous signons également des protocoles d'accord plus larges.

Ces documents définissent les termes de notre engagement et les tâches exécutées par l'ICAR dans un délai spécifique. Les plans de travail et le progrès à l'encontre de ceux-ci sont abordés lors de réunions régulières.

Bien entendu, ces documents formels et ces procédures ne sont que l'ossature de la relation. Ils n'ont que peu de valeur sans la confiance, le respect mutuel et la relation personnelle que nous cherchons à construire avec nos partenaires, généralement sur de nombreuses années.

8 Comment l'ICAR est-il financé ?

Actuellement, cinq donateurs gouvernementaux soutiennent l'ICAR par des financements principaux :

- la Direction du développement et de la coopération en Suisse (DDC)
- le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO)
- la Principauté du Liechtenstein
- le gouvernement de Jersey
- l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD)

Dans certains pays, nous recevons également un soutien spécifique aux projets de la part des bureaux des pays donateurs principaux et d'autres organisations bilatérales.

9 À qui l'ICAR rend-t-il des comptes ?

Nous sommes redevables devant les gouvernements bénéficiaires pour l'exécution de nos accords mutuels et nos plans de travail.

Nous sommes également redevables envers nos donateurs principaux qui se réunissent deux fois par an afin de comparer le progrès en matière de stratégie opérationnelle. Ils agissent en tant que groupe de direction pour les décisions et les actions stratégiques futures.

Enfin, nous sommes également redevables envers les bailleurs de fonds de projets spécifiques pour des projets individuels, au moyen des mécanismes de rapports réguliers.

10 Qui travaille pour l'ICAR ?

Actuellement, l'ICAR a une équipe d'environ 30 membres du personnel dont certains sont basés au siège et d'autres sur le terrain dans les pays partenaires de l'ICAR.

Cette équipe comprend des experts du renseignement et de l'analyse financière, de l'enquête et / ou de la poursuite judiciaire ayant de l'expérience dans le recouvrement des avoirs et de la criminalité financière ainsi que des experts en gestion et en coordination de programmes.

11 Quels sont les plus grands défis et risques pour l'ICAR ?

Les efforts de prévention et de lutte contre la corruption comportent inévitablement des risques légaux, opérationnels et de réputation. Pour le personnel sur le terrain, cela comprend les risques physiques pour eux-mêmes et leurs familles.

Les risques diffèrent selon le pays et avec l'aide de nos conseillers de sécurité externes, nous réalisons des profils de risque détaillés et nous mettons en œuvre des mesures afin de les atténuer.

Les défis principaux communs à tous les programmes des pays sont d'instaurer la confiance et de franchir les barrières culturelles.

La non-disponibilité de données fiables, par exemple sur les affaires et les poursuites judiciaires, empêche la progression des affaires et rend extrêmement difficile la mesure quantitative de nos résultats et de notre impact final. Cela est notamment le cas dans de nombreuses juridictions dans lesquelles nous travaillons, où la capacité et les ressources en collecte des données s'avèrent problématiques.

12 Est-ce que le travail de l'ICAR a un impact et peut-il faire la différence ?

Oui. Depuis sa création en 2006, l'ICAR a connu un certain nombre de réussites démontrant son impact durable et à long terme dans les pays partenaires. Quelques exemples récents :

- Au Pérou, un accord de règlement a été signé concernant 20 millions USD qui avaient été gelés dans un pays européen depuis 2005.
- Au Kenya, la Commission d'éthique et de lutte contre la corruption a recouvert 27 millions USD d'avoirs volés seulement dans les quatre premiers mois de 2019 avec l'aide de l'ICAR. Trois gouverneurs de comtés ainsi qu'un membre du parlement ont été inculpés à la suite d'enquêtes soutenues par l'ICAR,
- Au Sri Lanka, l'ICAR a facilité l'échange de renseignements entre des juridictions étrangères et les autorités de répression sri-lankaises pour une enquête majeure de corruption. Les spécialistes de l'ICAR ont soutenu les services de détection et de répression sri-lankais pour obtenir des preuves au moyen d'une demande d'entraide judiciaire internationale.
- Au Malawi, les efforts de l'ICAR pour moderniser le système judiciaire en testant des innovations législatives ont conduit à la première utilisation de la négociation de plaidoyers dans un dossier très médiatique, ainsi que la première utilisation d'une décision de confiscation en l'absence d'une condamnation pénale.
- Le procureur responsable pour le premier recouvrement des avoirs liés au scandale d'Odebrecht au Pérou, par exemple, attribue ce succès à une formation de l'ICAR, au mentorat pratique et conseils concernant l'affaire qu'il a reçus par la suite.
- Également au Pérou, nos experts soutiennent la mise en œuvre d'une législation de confiscation d'avoirs en l'absence de condamnation pénale qui a le potentiel d'aider le Pérou à recouvrer les avoirs volés par des fonctionnaires corrompus qui sont décédés depuis ou qui se sont enfuis.
- Certains bénéficiaires de la formation de l'ICAR sont maintenant des dirigeants éminents dans la lutte contre la corruption dans leurs pays.

13 Est-ce que le travail de l'ICAR donne des bénéfices plus larges que le recouvrement des avoirs volés et la dissuasion de la corruption ?

Oui. Nous estimons que le soutien aux pays en matière de recouvrement des avoirs volés et de promotion du développement durable se renforce réciproquement. Aider les pays à recouvrer les avoirs volés peut mobiliser des ressources importantes afin de financer le développement ou les efforts pour réduire la pauvreté.

Le processus du recouvrement des avoirs joue un rôle critique dans le renforcement des fondations clés du développement durable, tels que l'état de droit ainsi que des institutions solides, transparentes et redevables.

Pour plus d'information, lisez notre Working Paper 29 : [Recovering assets in support of the SDGs – from soft to hard assets for development](#).

14 Qu'est-ce qui fait l'unicité de l'ICAR ?

C'est le seul organisme de ce type dans le monde. Aucun autre organisme n'offre la même combinaison unique, pratique et spécialisée d'expertise technique et de mentorat en matière de recouvrement des avoirs, d'enquête financière et des domaines connexes. Et aucun autre organisme dans ce secteur n'opère d'une manière aussi ciblée, flexible et agile, notamment en étant capable de se retirer d'une intervention si le contexte cesse d'être constructif ou ne génère pas de résultats concrets.

L'ICAR prospère par l'intermédiaire d'un vaste réseau local et international de relations professionnelles et de contacts qui permet et promeut la coopération et la médiation.